



Bail précaire renouvelé depuis 6 ans.....

Par phil54

Bonjour,

Je loue un local d'environ 120m2 depuis 2008 à titre personnel pour faire de l'élevage de perroquets.

Cet élevage est reconnu par la préfecture.

Tous les ans, je dresse un bilan financier qui est adressé aux services des impôts.

Mon propriétaire, me renouvelle systématiquement ce bail pour 23 mois et cela fait maintenant la 3ème fois.

La dernière fois, je lui ai indiqué le problème, et comme il ne veut pas faire de bail commercial, il a ajouté au bail la phrase suivante : "en toute connaissance de cause".

Que se passera t-il si un jour, il décide de ne pas renouveler ce bail ?

Merci pour vos réponses.

Pas de réponse depuis 2 mois ??????????????????????????????

MERCI.